

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

ÉTÉ 2018

PARIS, LE 11 JUILLET 2018



L'Appart
FITNESS

L'APPART FITNESS ACCUEILLE AMUNDI PEF AFIN DE L'ACCOMPAGNER DANS LA REPRISE DES ENSEIGNES AMAZONIA, GIGAGYM ET WIDECUB

L'Appart Fitness double son nombre de clubs en France avec le soutien d'Amundi PEF en minoritaire. Suite à la reprise des enseignes Amazonia, Gigagym et Wideclub, le nouveau réseau L'Appart Fitness compte 120 clubs et prévoit 60 M€ de chiffre d'affaires en 2018.

L'Appart Fitness, fondé à Lyon il y a 10 ans par Patrick Mazerot, vient de finaliser une deuxième levée de fonds auprès d'Amundi Private Equity Funds afin de racheter des enseignes Amazonia, Gigagym et Wideclub et d'accélérer son développement. En intégrant ces clubs sous l'enseigne L'Appart Fitness, l'entreprise dispose d'un nouveau maillage sur le territoire national atteignant 120 clubs, dont 54 détenus en propre et 66 en franchise. L'Appart Fitness est désormais présent dans les grandes métropoles comme Lyon, Paris, Bordeaux, La Rochelle, Lille, Troyes, Dijon, Saint-Etienne, Montélimar...

Cette opération permet à L'Appart Fitness de rejoindre le top 5 des réseaux de fitness en France.

L'Appart Fitness accélère ainsi le développement de son concept de club fitness premium, chic et cosy, accessible à tous, proposant des cours collectifs encadrés par des coachs professionnels.

Le nouveau réseau L'Appart Fitness propose à tous ses adhérents un service commun incluant l'encadrement personnalisé, les cours collectifs basés sur la dynamique Les Mills, du matériel Matrix haut de gamme, un cadre chic et cosy avec cabines de douche et de change individuelles, un service libre d'accès 7 jours sur 7, de 6h à 23h, 365 jours par an. L'offre commerciale reste accessible au plus grand nombre, grâce à ses 3 formules d'abonnements, sans engagement, à partir de 19€/mois.



“ Après une croissance importante du low-cost ces dernières années, le midmarket – le fitness accessible à tous - connaît actuellement un très fort potentiel de développement que nous allons pouvoir capturer dans les années à venir grâce à notre position de référence. En effet cette opération représente pour l'Appart Fitness une **formidable opportunité d'étendre notre présence sur le territoire national, d'accélérer le développement de notre concept de club fitness premium, chic et cosy, accessible au plus grand nombre, grâce à un tarif attractif et des cours collectifs encadrés par des coachs professionnels, pour nous permettre de devenir à terme le leader français du midmarket.** ”

Patrick Mazerot, président-fondateur de l'Appart Fitness

“ Nous avons été **convaincus par le positionnement de l'Appart Fitness : qualité des salles et du matériel mais surtout le sens de l'accueil et de l'accompagnement des adhérents.** La vision du fondateur, Patrick Mazerot, sur la consolidation à venir du marché et l'accélération de la digitalisation ainsi que la qualité de l'équipe qui l'entoure, notamment leur capacité à innover, ont aussi été des éléments clés qui ont renforcé notre volonté de les accompagner. L'objectif est de **répliquer le modèle "Appart" sur le périmètre de salles reprises** dans cette opération et de poursuivre la consolidation du secteur. ”

Claire Chabrier, directrice associée d'Amundi PEF

À PROPOS DE...

L'APPART FITNESS

Patrick Mazerot a créé le concept L'Appart Fitness en 2007.

L'Appart Fitness a été **précurseur en France de l'abonnement sans engagement** et propose aujourd'hui **3 formules dès 19 €** par mois. Dans cette même dynamique de service haut de gamme au meilleur prix, l'enseigne vient de lancer **PRIVILÈGE +, l'offre famille la plus généreuse du marché** : une carte d'accès illimité aux clubs de l'enseigne pour chaque membre de la famille, pour seulement 10 € par personne et par mois à partir d'un abonnement Privilège. Une politique tarifaire qui va de pair avec la philosophie de son fondateur : **le sport comme mode de vie.**

www.l-appart.net

AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS

Avec plus de **6,75 milliards d'euros d'encours**, Amundi Private Equity Funds offre à ses clients particuliers et institutionnels une large gamme de produits construits en fonction de leurs besoins. Les clients peuvent investir dans deux types de produits : **les fonds directs** dédiés à la prise de participation en direct dans des sociétés non cotées (en stade de développement et de transmission); et **les fonds de fonds dédiés** aux investissements dans les fonds de private equity, de dette privée et d'infrastructure.

Amundi PEF est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 99.105, société anonyme au capital de 12 394 096 €, détenue à 100% par Amundi.

www.amundi-pef.com

LES INTERVENANTS DE L'OPÉRATION :

Amundi Private Equity Funds : Claire Chabrier, Romain Rouge

Cédants : Alain, Sébastien et David Benoit

Conseil Cédants : SGCIB, Pierre Clocher, Salima Talbi

Conseil Acquéreurs : Tango Développement, Julian Dykiert

Conseil juridique Investisseurs Entrants et due diligence juridique : Fabien Mauvais, Camille Le Foyer de Costil (Lamartine Conseil)

Conseil juridique L'Appart Fitness : David Malcoiffe, Lionel Berthelet, Pierre Guigue (Bird & Bird) ; Amaury de Carlan, Philippe Drouillot, Margot Perbet (LexCase) ; Pierre-François Muller (Seigle Barrié & Associés)

Due diligence Financière : Thomas Bettan (Advance Capital) ; Christophe Delas (Eight Advisory)

Dette senior : Fabienne Martini, Florence Darves Blanc, Pierre Falcone, Élodie Crosse (LCL-Arrangeur), Olivier Rollin, Louis Gauthier (CASRA), Luc Vicenzotti, Marie Sophie Bouvart (BPI)

CONTACTS PRESSE

Pour Amundi Private Equity Funds : Natacha Andermahr – 01 76 37 86 05 - natacha.andermahr-sharp@amundi.com

Pour l'Appart Fitness : Céline Gardette – 04 72 18 88 88 - 06 80 89 10 33 - cgardette@brainstorming.fr